



Forum Commercial ou non ?

Par **RobertSaget**, le 18/07/2013 à 15:43

Bonjour,

N'ayant pas trouver de réponse a mon interrogation je me permet de la poster ici. Je vous remercie par avance pour l'aide apportée:

Je suis gérant d'un E-commerce exerçant en Europe et DOM Tom et je cherche à développer ma clientèle, je me suis alors rendu compte qu'un de mes concurrents avait passé un partenariat avec un forum communautaire en vu d'augmenter ses ventes.

Voici le deal: 10% de réduction sur le panier si 5% du montant du panier est reversé au forum sous forme de "dons". De plus le forum est bardé de bannières publicitaires pour mon concurrent et tous les liens donnés par les forumers et pointant vers un autre site commercial sont remplacés par un lien renvoyant..vers mon concurrent.

Voila donc ma question: peut-on assimiler ce forum à un forum de type commercial? Dans ce cas, en plus de la déclaration au CNIL, ne devrait il pas être déclaré en tant que tel auprès d'un CFE? Je ne cherche pas à nuire à mon concurrent mais j'estime que ce n'est pas très équitable, dans la mesure où les forums commerciaux sont déclarés ouvertement en tant que tel et que celui-ci incite clairement les utilisateurs a commander dans une boutique en particulier plutôt qu'une autre. Ce n'est pas équitable pour les concurrents et les utilisateurs, qui, en pensant avoir un avis objectif, sont en fait "appâté".

Dans l'espoir d'obtenir un peu de lumière sur cette zone d'ombre, je vous en remercie par avance.

Cordialement,
Robert